

Section ou
FÉMININE Sections
► 2ND CYCLE : LYCÉE MASCLINES



DISTRICT
de Vendée
FOOTBALL

SECTIONS SPORTIVES

Football

Les sections sportives du 2nd cycle permettent à des jeunes de 15 à 18 ans de suivre une formation sportive de qualité au cours d'une scolarité adaptée et complète.

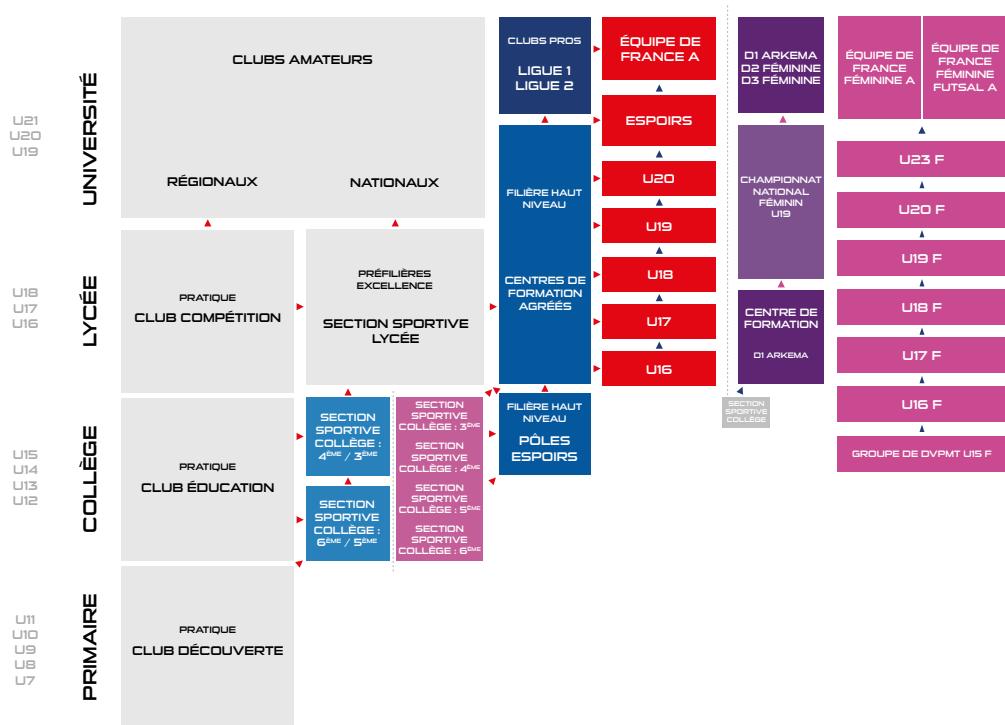
■■■ OBJECTIFS

- Perfectionner les compétences des joueurs.euses à potentiel dans la pratique autour de l'entraînement
- Accompagner les joueurs.euses dans un parcours de performance fédéral favorisant l'accès au niveau Excellence
- Favoriser la construction et la réussite du triple projet : sportif, scolaire et éducatif

■■■ CADRE DE FONCTIONNEMENT

- Structure agréée par l'Éducation Nationale et la FFF (encadrement diplômé et certifié / infrastructures adaptées / programme pédagogique DTN / suivi réalisé par un Conseiller Technique Départemental)
- Proximité familiale privilégiée avec fonctionnement en externat, demi-pension ou internat
- Une scolarité comme les autres (programme, horaires, niveau, ouverture aux autres sports, activités pédagogiques, orientations, niveau à atteindre...)
- Du football plus que les autres avec des normes d'entraînement supérieures : 3 séances par semaine (spécifique gardien de but), un encadrement qualifié, des infrastructures de proximité, une dotation (équipement Nike)
- Licencié(e) dans le club de son choix au sein de la Ligue des Pays de Loire (licence FFF)

■■■ PROJET DE PERFORMANCE FÉDÉRAL



RECRUTEMENT

► Conditions d'inscription

- Être élève en 3^{ème} (rentrée en 2^{nde}) ou en 2^{nde} (rentrée en 1^{ère})
- Être licencié.e FFF

► Inscription

L'inscription est à effectuer via le lien disponible sur le [site du District de Vendée de Football](#) (rubrique technique / sous-rubrique Sections Sportives). Vous recevrez ensuite une convocation officielle pour les tests sportifs.

► Tests d'entrée - sections masculines

- Mercredi 8 avril 2026 : tour préliminaire en interne dans les sections sportives (tour organisé en fonction du nombre de candidats)
- Mardi 28 avril 2026 : concours départemental à Mareuil sur Lay

► Tests d'entrée - section féminine

- Mercredi 8 avril 2026 : concours départemental à La Roche s/ Yon
- Mardi 12 mai 2026 : concours régional à Angers

Date de clôture
des inscriptions
aux tests :

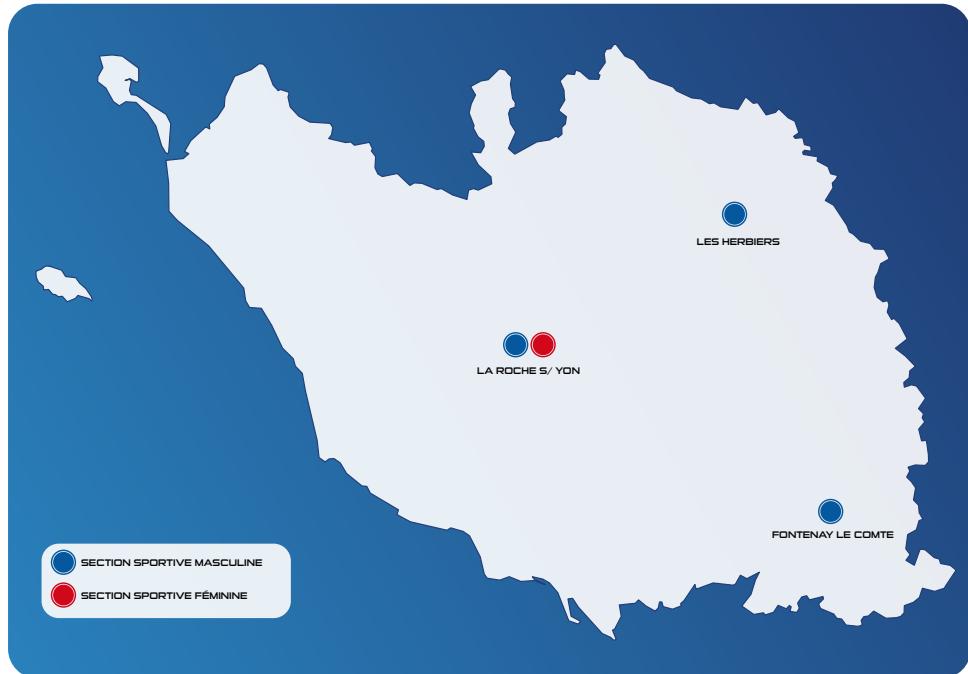
23 MARS 2026



Pensez à bien effectuer en amont les démarches d'inscription dans l'établissement souhaité. Pour cela, contactez votre établissement d'origine pour connaître la procédure et la date d'inscription limite.

L'admission définitive est ~~décidée par les établissements scolaires~~, après étude du dossier scolaire (niveau et comportement).

LES SECTIONS EN VENDÉE



☰ CONTACTS DES SECTIONS

SECTIONS	LYCÉE SUPPORT	COORDINATEUR SPORTIF	COORDINATEUR SCOLAIRE	PORTES OUVERTES
La Roche s/ Yon Section masculine	 Lycée Pierre Mendès France 02 51 36 87 87	Éric Vincent 06 16 50 19 12	Xavier Mesle 02 51 36 87 87 xavier.mesle@ac-nantes.fr	Vendredi 30 & samedi 31 janvier 2026
La Roche s/ Yon Section féminine		Antony Gauvin 06 08 30 88 14		
Les Herbiers Section masculine	 Lycée Jean XXIII 02 51 64 99 64	Julien Gauducheau 06 65 36 80 47	Camille Chaigne 02 51 64 99 64 cchaigne@j23.fr	Vendredi 30 & samedi 31 janvier 2026
Fontenay le Comte Section masculine	 Lycée François Rabelais 02 51 69 24 80	Sonny Boury 06 25 10 74 79	Stéphanie Poplineau 02 51 69 24 80 stephanie-carol.poplineau@ac-nantes.fr	Vendredi 6 & samedi 7 février 2026
	Lycée Notre Dame 02 51 69 19 33		Henri Richoux 02 51 69 19 33 henri.richoux@gmail.com	Vendredi 23 & samedi 24 janvier 2026

☰ CONTACTS AU DISTRICT

Parcours masculin



Aurélien Joubert
06 08 80 78 59
ajoubert@foot85.fff.fr

ÉDUCATEUR SPORTIF
DÉPARTEMENTAL

Parcours féminin



Kévin Bely
07 87 06 80 00
kbely@foot85.fff.fr

CONSEILLER TECHNIQUE
DÉPARTEMENTAL



Sylvie Huvelin
02 51 44 27 30 (*3)
shuvelin@foot85.fff.fr

ASSISTANTE ADMINISTRATIVE - PÔLE TECHNIQUE



PROJET DE PERFORMANCE FÉDÉRAL

DÉTECTER - ORIENTER - ACCOMPAGNER - SÉLECTIONNER



Établissements agréés FFF

Les autres établissements sont partenaires du District et travaillent en lien avec l'établissement agréé de leur secteur.